REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

1ere Circonscription du Var

Candidature

DANIEL COLIN

U.R.C. (U.D.F. + R.P.R.)



Mes Chers Concitoyens,

Depuis Mars 1986, je vous ai représentés à L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Je vous ai représentés avec fierté et je crois, avec efficacité.

Aujourd'hui, je sollicite à nouveau vos suffrages et je souhaite avec Vous, résumer le **bilan** de mes deux années de **mandat parlementaire**, évoquer les **projets en cours** et penser à l'**avenir.**

LE BILAN DE MON MANDAT

Par tradition militaire familiale autant que par inclination personnelle, j'ai voulu siéger à la Commission de la Défense Nationale.

L'importance de la MARINE NATIONALE et de son ARSENAL dans la vie économique de TOULON et la position stratégique de notre ville furent toutefois les éléments déterminants de mon choix.

A ce poste, j'ai eu le privilège de travailler au contact d'un homme dont la hauteur des vues et l'intelligence avisée ont fait de Monsieur André GIRAUD l'un de nos meilleurs Ministres de la Défense.

J'ai eu l'honneur de soutenir à l'Assemblée Nationale la Loi de Programmation Militaire, de défendre le Budget de la Défense et de plaider pour le renouvellement de notre flotte de surface. J'ai également obtenu qu'il soit procédé au rétablissement de la Taxe Professionnelle des ARSENAUX afin que notre ville obtienne la compensation logique de sa contribution, soit 25 Millions de Francs lourds.

Mon groupe parlementaire, l'UDF, m'a confié deux missions importantes sur les problèmes de communication audio-visuelle.

Vous savez que très tôt dans le cadre de mes mandats, municipal et régional, j'avais lancé le projet de Réseau Câblé de TOULON. C'est probablement pour cette raison que François LEOTARD, Ministre de la Culture et de la Communication, a souhaité me voir apporter une réponse à la question préalable posée par le groupe socialiste à propos du projet de Loi sur l'Audio-Visuel.

C'est dans le même esprit que je suis intervenu dans la discussion du projet de Loi de Finances présenté par François LEOTARD pour les organismes du secteur public et de la Communication audio-visuelle.

LES PROJETS EN COURS

Certains projets doivent aboutir qui me tiennent à cœur autant qu'à vous-mêmes : celui de **LA ROUTE DES HAUTES TECHNOLOGIES DE L'EUROPE DU SUD.** Ce projet, à l'aube de l'Europe de 1993, est ambitieux. Il va son chemin et contient en lui l'avenir de notre ville et de notre région : votre avenir.

LA TRAVERSÉE DE TOULON en est un autre, essentiel lui aussi, auquel je suis avec François TRUCY, votre Sénateur-Maire, extrêmement attaché.

LE CENTRE MUNICIPAL DE SOUTIEN ET D'AIDE A L'EMPLOI : Face au désarroi et à l'isolement des demandeurs d'emploi, j'ai voulu par la création de CESAME affirmer mon ambition persévérante mais réaliste, les aider dans leurs démarches et faciliter leurs recherches.

LA NOUVELLE SALLE DE SPECTACLE : Il est légitime qu'une ville comme TOULON offre à ses jeunes une structure de loisirs digne de ce nom.

L'AVENIR

Il n'est pas dans les promesses indécises du projet socialiste. L'avenir est dans la LUCIDITÉ, la DÉTERMINATION et dans la FOI en CERTAINES VALEURS.

LA LUCIDITÉ

En matière économique, le gouvernement que nous avons soutenu a tracé une voie : celle du LIBERALISME. Nous ne devons pas permettre que les remarquables résultats obtenus soient remis en cause par le sectarisme et l'idéologie malsaine d'un socialisme fade et débraillé. La lucidité c'est aussi reconnaître que Monsieur MITTERRAND est déjà élu Président de la République et que lui donner de surcroît les pleins pouvoirs par une majorité parlementaire serait infiniment dangereux.

LA DÉTERMINATION

Dans une cohabitation difficile, la majorité parlementaire a prouvé qu'elle savait choisir ses orientations et s'y maintenir : les privatisations, la stabilisation en chiffres du chômage, la lutte contre le terrorisme et l'insécurité, la réforme de l'audiovisuel, les mesures en faveur des Rapatriés, en sont des exemples parmi d'autres.

En dépit des encouragements élyséens aux indépendantistes révolutionnaires, la Nouvelle-Calédonie s'est dotée d'un statut. Elle l'a approuvé et voici qu'aujourd'hui tout peut être remis en cause du seul fait du retour aux affaires des hommes de l'abandon. L'action exemplaire de l'Armée et de la Gendarmerie a redonné espoir aux populations de cette île lointaine qui croit encore en la France et en ses Lois.

C'est cela aussi :

LA FOI EN CERTAINES VALEURS

et c'est ce à quoi je suis probablement le plus fidèle.

Valeur de la FAMILLE et de l'EDUCATION et ma conviction profonde que la France, notre Patrie, doit dans l'Europe de demain se présenter avec dignité et occuper la place qu'elle mérite et qui lui revient.

Nous sommes naturellement riches d'un passé glorieux et je partage avec vous l'orgueil de cet héritage.

En homme de dialogue et de contact, je suis et reste à l'écoute de vos préoccupations et je sais que profondément nous avons les mêmes ambitions pour notre Pays.

Avec Marcel BAYLE, Adjoint au Maire, Président du Groupe RPR au Conseil Municipal, Ancien Député, mon Ami, nous nous présentons à vous afin de défendre, dans une période incontestablement difficile, vos espoirs, votre idéal patriotique, votre identité.

VOTEZ DANIEL COLIN

SUPPLÉANT

MARCEL BAYLE

Vu le Candidat

/TOULON - ☎ 94.24.04.15